



SIXIÈME (6^E) RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

Le 29 mars 2014

À l'hôtel Delta Beauséjour, Moncton

PROCÈS-VERBAL

Samedi 29 mars 2014, 9 h 00

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences		
Richard Landry Anne-Marie Paradis	Marcel Basque Richard Gallant Mario Pelletier	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Absences		
Francine Cyr		
Étaient invités : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire Robert Frenette, consultant Me Michel Doucet, avocat		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2013-2014/61

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié

Ajout dans Correspondance des points 7.4. T4 et 7.5. Loi sur l'Éducation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Planification stratégique

Robert Frenette partage le travail qu'il a fait sur la planification stratégique et demande quelques éclaircissements sur les commentaires qui ont été apportés lors de la révision électronique du document soumis aux membres du CA.

4. Révision du protocole d'entente

DSF NORD-OUEST	DSF NORD-EST	DSF SUD
Présences		
Francine Cyr (par téléphone)		

Il serait important d'inclure ce document dans la future trousse du nouveau membre du CA et du guide du conseiller, avec l'ajout d'un préambule au protocole d'entente pour expliquer l'idée derrière celui-ci.

Un préambule sera écrit et révisé lors d'une prochaine réunion ordinaire du CA.

5. Changements proposés aux frais de déplacement

Discussion pour savoir s'il y a matière à aborder ce sujet avec le MÉDPE et à négocier une augmentation de taux pour les frais de déplacement.

Il y a un intérêt des membres du CA pour qu'on travaille sur un document à présenter pour augmenter les frais de déplacement qui sont remis aux membres des CÉD. Il faut avoir des documents pour appuyer ces changements proposés.

Résolution 2013-2014/62

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le Comité bipartite explore la possibilité de modifier les frais de déplacement remis aux conseillers et conseillères d'éducation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Rapports financiers

6.1. Présentation de l'état du budget de la FCÉNB

La trésorière dépose le budget de la FCÉNB en date du 28 février 2014.

6.2. Documents financiers de la FCÉNB pré-2011

Les documents financiers de la FCÉNB d'avant l'année financière 2011-2012 sont manquants. La discussion démontre que Gilles Bourque, qui a été trésorier pendant l'année 2010-2011, a remis les documents à Line Collin, trésorière en 2011-2012.

Résolution 2013-2014/63

Il est dûment proposé et appuyé :

D'envoyer des lettres aux personnes suivantes : Line Collin, Steeve Savoie et Anne-Marie Gammon leur demandant s'ils ont en leur possession des documents financiers de la FCÉNB des années précédentes et de leur faire part spécifiquement des documents recherchés

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. Présentation de l'état du budget provincial

La responsable administrative des CÉD présente l'état du budget provincial.

Résolution 2013-2014/64

Il est dûment proposé et appuyé :

Que dans le cas où il y aurait une balance dans le budget provincial qu'une copie du livre « Les droits linguistiques au Canada » de Michel Bastarache et Michel Doucet soit acheté pour chacun des CÉD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Correspondance

7.1. Lettre de la ministre – Langue de travail au MÉDPE

Une copie conforme de la lettre envoyée au CÉD du Nord-Est a été envoyée à la FCÉNB. La ministre indique qu'« une attention particulière est portée à la prestation des services offerts aux deux secteurs linguistiques »

Nous avons tout de même envoyé une lettre à la ministre signifiant notre appui aux propos du DSFNE.

7.2. Lettre DSFNE - Paiement des frais des dépenses du représentant de la FNCSF au congrès annuel de la FNCSF 2014

La demande couvre les dépenses qui seront encourues pour que le représentant de la FCÉNB à la FNCSF puisse participer au congrès annuel de la FNCSF 2014.

Résolution 2013-2014/65

Il est dûment proposé et appuyé :

Que les dépenses encourues pour que le représentant de la FCÉNB à la FNCSF participe au congrès annuel de la FNCSF 2014 soient payées par le budget provincial.

La discussion démontre que :

Les autres Conseils scolaires du Canada paient les frais d'inscription de leur membre qui siège au CA et au CE pour qu'il puisse participer au congrès annuel.

La proposition est tablée jusqu'à ce que la FCÉNB revienne avec des détails.

7.3. Congrès Aptica 2014

Ce congrès n'est pas pertinent pour la FCÉNB.

7.4. T4

Mise à jour : On attend la confirmation du MÉDPE au sujet des T4 2012 et de ce qui devrait être fait avec celui émis par l'ARC. Aussitôt que l'information sera reçue elle sera circulée

7.5. Loi sur l'Éducation

Le président et les 2 vice-présidents rencontreront la ministre le 11 avril pour le dépôt du document de la Loi sur l'Éducation.

8. Prix Reconnaissance

Le comité du Prix Reconnaissance s'est réuni et le formulaire de mise en candidature a été révisé. Les seuls changements qui y ont été apportés sont les dates butoirs.

Résolution 2013-2014/66

Il est dûment proposé et appuyé :

D'accepter le document de mise en candidature de l'an dernier avec le changement des dates butoirs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Cours d'été relatif aux droits de l'enfant - Université de Moncton

Ce n'est pas pertinent pour la FCÉNB.

10. Consultation – 150^e anniversaire de la Confédération

Il nous a été demandé de répondre aux questions de consultation par Patrimoine Canada pour le 150^e anniversaire de la Confédération. Le lien sera envoyé aux conseillères et conseillers pour qu'ils répondent individuellement.

Francine Cyr quitte la réunion

11. Présentation de Me Doucet sur la Loi sur les Services à la petite enfance

Le CA devra se pencher sur la mise en place d'un comité de travail pour l'étude de la Loi sur les Services à la petite enfance. Celui-ci devrait étudier l'impact de cette loi sur la



communauté minoritaire, et ses besoins en ressources et programmes qui devraient être mis en place dès la naissance. Il est précisé que la francisation n'est pas un problème d'apprentissage et que ces besoins ne sont pas très pertinents selon les critères des services intégrés.

Il est important de lier le préscolaire et la maternelle au système éducatif, car la préparation des enfants à leur entrée à l'école a un impact significatif sur leur succès scolaire. La petite enfance est un point charnière pour les communautés en situation minoritaire.

Résolution 2013-2014/67

Il est dûment proposé et appuyé :

D'aller consulter les experts du CRDE pour connaître les besoins pédagogiques pour un programme de francisation à la petite enfance et connaître les ressources et les coûts qui y sont reliés.

La discussion démontre que:

Les DSF fourniront les besoins en ressources pour la francisation, les fonds budgétaires qui existent et qui sont nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La rencontre est levée à 15 h 00.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire